

## **Aux beaux discours, nous préférons l'action et les résultats**

L'an dernier lors du Conseil municipal de septembre 2014, nous interpellions le maire sur les comportements choquants qui perturbent la sécurité et la tranquillité publique en ville lors de certains mariages (dérapages sur 2 roues, vitesse excessive, débordements sonores). Attachés à ce que notre centre-ville conserve toute sa qualité de vie, à ce que le bonheur des mariés s'exprime légitimement, mais tout autant attachés au respect et à la sécurité de nos concitoyens, nous avons demandé que la Ville et ses élus agissent en lien avec les autorités de police, et avons proposé des pistes d'action : la rédaction d'une charte à faire signer par les futurs époux les engageant, ainsi que leurs invités, au respect d'un certain nombre de règles ; également un renforcement de la présence policière le samedi en ville. Le maire a alors proposé la création d'un groupe de travail... auquel nous avons participé.

Un an après, quel bilan ? Les mariés d'avant le 1<sup>er</sup> septembre n'ont jamais été destinataires de la charte adoptée... en janvier dernier !! ; les verbalisations qui nécessitent d'arrêter le véhicule ne sont pas faites pour ne pas « créer des troubles collatéraux supérieurs » !! Enfin, jamais la police nationale n'a été invitée à participer à ce dispositif de sécurisation... Le maire espérait enterrer le problème avec une commission... Le bilan est consternant. Où est la détermination à agir ?

**Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, et Xavier BRETON, Vanessa CARRARA, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARÉCHAL.**

## **De la transparence s'il vous plaît !**

Les événements font monter la température en ces temps de « brumaire », cependant les sujets qui fâchent ont tendance à disparaître de l'ordre du jour du Conseil municipal... Comme la poussière que l'on met sous le tapis quand on ne veut pas heurter les habitants. Les premiers froids arrivent et le campement du square des Quinconces est toujours là... Peut-on laisser cette situation perdurer ? Nous attirons l'attention du maire sur une dégradation de la situation avec l'hiver qui approche et l'arrivée probable de nouveaux réfugiés. D'ailleurs quel est le quota de réfugiés pour lequel la municipalité s'est engagée pour faire plaisir à son gouvernement ? Nous n'avons pas eu de nouvelles officielles suite au communiqué du maire sur l'accueil des migrants, les Burgiens souhaiteraient savoir où en est ce projet porté par la majorité. Sur d'autres sujets quotidiens :  
- Concernant les pistes cyclables qui se

multiplient en ville, beaucoup sont à contre sens et rendent la circulation des voitures et des vélos dangereuse, ici aussi le contre sens en dépit du bon sens, c'est la politique que nous subissons. Nous demandons à la municipalité un renforcement de la signalisation et surtout davantage de cohérence.

- Concernant la redynamisation du centre-ville et plus particulièrement celle du haut de l'avenue Alsace Lorraine, la municipalité botte en touche en sollicitant le redémarrage d'une association de commerçants *Lorraine Street* mais chacun sait que ce n'est pas la solution à la morosité ambiante !

De l'action ! Du courage et de l'audace, c'est ce que veulent les Burgiens et non pas un ronronnement mortifère !

**Jérôme BUISSON et Annick VEILLEROT – Groupe minoritaire du FRONT NATIONAL et du Rassemblement Bleu Marine.**

## **Contact Mairie**

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 90419  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 45 71 99  
mairie@bourg-en-bresse.fr  
www.bourg-en-bresse.fr

### **OUVERTURE AU PUBLIC**

**Du lundi au vendredi**  
**8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h**  
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.  
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :  
- l'accueil,  
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, opérations funéraires, élections),  
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

### **RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

04 74 24 49 49, regieeaux@bourg-en-bresse.fr

### **POLICE MUNICIPALE**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h – 04 74 42 45 00

### **SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE**

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

#### **Pôle d'animation et de services** **Amédée Mercier**

57, avenue Amédée Mercier – 04 74 42 46 90

Ouverture au public :  
- lundi : 9 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h  
- mardi au vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h

#### **Maison de quartier des Vennes** **11, rue La Fontaine – 04 74 42 46 20**

Ouverture au public :  
- lundi : 9 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h  
- mardi et jeudi : 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 17 h  
- vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30

#### **Centre social Terre en Couleurs** **Quartier Terre des Fleurs**

6, rue des Lilas – 04 74 21 17 17

Ouverture au public :  
- mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

**0 800 00 10 53**

Laissez vos messages sur le répondeur.